

Vienne Condrieu Agglomération Demi-échangeur de Reventin-Vaugris : Citee écrit à tous les maires de l'Agglo

Par C.Le. - Aujourd'hui à 06:02



L'association Citee défend le projet alternatif de demi-échangeur au sud proposé par la municipalité de Reventin-Vaugris. Photo DR

Alors que [l'enquête publique sur le projet de demi-échangeur](#) de Vienne Sud suit son cours jusqu'au 30 mars, les passes d'armes entre pro et anti-variante Centre se poursuivent. Dernier épisode en date, Martine Jamain, présidente de l'association Citee, a adressé un courrier aux 30 maires de Vienne Condrieu Agglomération afin de « rétablir un certain nombre de contre-vérités exprimées lors de la conférence de presse du président de l'Agglomération, Thierry Kovacs », expliquent les membres de Citee.

Martine Jamain souligne, d'abord, que « Reventin-Vaugris n'est pas une commune d'égoïstes », puisqu'elle subit déjà « son lot de nuisances », de l'autoroute au pont-barrage, en passant par la déchetterie et la station d'épuration. L'association explique, ensuite, pourquoi elle s'oppose au projet Centre : « Il concentre tous les problèmes d'insécurité, de pollution et de destruction du tissu économique et social qu'aucun élu ne peut accepter sur son territoire, surtout quand une alternative crédible est possible 1 kilomètre plus au sud. S'entêter à défendre le projet Centre, c'est nier que les conditions de vie des habitants de Reventin-Vaugris relèvent également de l'intérêt public, à ne pas confondre avec celui d'une société d'autoroute. »

« Le projet Sud a été caricaturé »

Enfin, Citee tient à expliquer aux maires « les vraies caractéristiques du projet Sud présenté par la commune de Reventin-Vaugris , projet caricaturé à diverses reprises pour le discréditer ». Pour l'association, ce projet Sud 2022 « n'est pas une reprise de moindre qualité du projet Sud de Vinci en 2016. Il présente des caractéristiques géométriques plus réduites (carrefours en T), conformes au trafic attendu, avec des conditions de visibilité satisfaisantes et un accès sécurisé au parking de covoiturage, des rétablissements agricoles et des accès techniques aux gares de péage, des aménagements paysagers. Il comporte un parking de covoiturage situé dans des terres de moindre qualité, facilement agrandissable », poursuit Martine Jamain. « De moindre impact sur l'agriculture (6,9 ha) que la version 2016, ce projet Sud ne nécessite pas les emprises nouvelles qu'entraînerait le projet Centre. »

Enfin, Citee ajoute : « Estimé à 20,5 millions d'euros, le projet Sud est nettement moins cher que le projet Vinci Sud (26 millions d'euros en 2016), mais aussi que le projet Centre mis à l'enquête, passé de 21 millions d'euros en 2016 à 25 millions d'euros en novembre 2021. » Enfin, « en termes d'attractivité, les études de Vinci indiquent un écart de 600 véhicules entre la solution Centre (8 680 véhicules) et le projet Sud (8 080 véhicules) ».

Des arguments que devrait logiquement répéter Alain Orengia, élu reventinois, lors du conseil communautaire de ce mardi 22 mars. Au cours duquel une délibération sera consacrée au demi-échangeur.